



Droit au bail commercial tous commerces sauf nuisances

Par **vivz_old**, le **19/06/2007** à **10:50**

Bonjour a tous

Je suis titulaire d'un bail commercial tous commerces sauf nuisances que je souhaiterais céder.

J'aimerais savoir a quel type d'activité correspond le "sauf nuisances".

J'exploite actuellement ce local en salon de coiffure et le repreneur voudrais en faire une boucherie.

Merci de votre aide.